



**MAIRIE
VAUJANY**

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

ELUS : 11
 EN EXERCICE : 11
 PRESENTS : 9
 VOTANTS : 11
 POUR : 11
 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze mars à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. GENEVOIS Yves, Maire.

Date de la convocation : 10 mars 2025

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Michel VACCON, Jean-Luc BASSET, Brigitte ARNAUD, Eric DOURNON, Jacques JOUANS, Valérie MARTINET et Elvina SAVIOUX

Absents : Bruno AVEQUE et Nadine VERNEY

Pouvoir : Bruno AVEQUE à Brigitte ARNAUD et Nadine VERNEY à Jean-Luc BASSET

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

Délibération n°02-14032025-08 : Budget EAU – M49 – Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2024

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'après avoir approuvé le Compte Financier Unique 2024 du budget Eau M49, il convient d'affecter les résultats de la gestion 2024, qui se présentent comme suit :

	RESULTAT CA 2023	VIREMENT A LA SECTION D'INVEST. (COMPTE 1068)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	SOLDE DES RESTES A REALISER *	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVESTISSEMENT	2 475,98 €		192 041,86 €	-14 699,98 €	179 817,86 €
FONCTIONNEMENT	56 900,16 €	-20 171,00 €	-20 008,86 €	- €	16 720,30 €

En tenant compte des résultats présentés ci-dessus,

Considérant que seul le résultat de la section d'exploitation doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Le Conseil Municipal,
 Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,

- Décide d'affecter le résultat de clôture de l'exercice 2024 du budget Eau M49 comme suit :

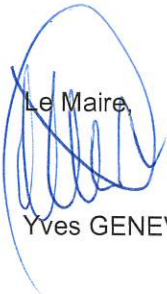


EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	16 720,30
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	0,00
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	0,00
Total affecté au c/ 1068 :	0,00
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	16 720,30
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	
Résultat d'investissement à reporter compte 001 (dépenses ou recettes) :	194 517,84 €

- Dit que le budget primitif 2025 qui sera soumis à l'approbation lors de cette même séance reprendra ces affectations.

Au registre sont les signatures.
 Pour copie conforme.
 Certifié exécutoire.

Transmis en Préfecture le

Le Maire,

 Yves GENEVOIS